



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ALERTE RENFORCÉE sécheresse

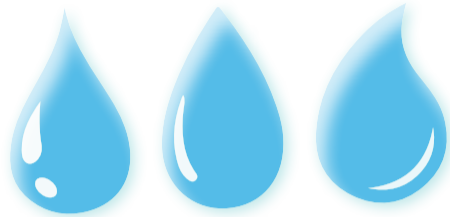
Les rivières et les nappes souterraines sont fragiles.
Afin de protéger la ressource, chacun est appelé
à réduire sa consommation en eau.

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise



*Tous ensemble,
économisons l'eau !*



Interdiction de laver les
façades, les toitures, les terrasses,
les voiries, les trottoirs et
les véhicules sauf dérogation*



Interdiction d'alimenter tous
les étangs et les plans d'eau



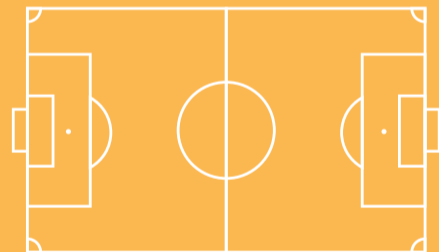
Interdiction d'arroser les
pelouses, les massifs fleuris, les
plantes en pots, sauf les jardins
potagers de 20h à 8h



Interdiction de remplir
les piscines privées
sauf travaux



Interdiction d'alimenter les
fontaines, les pièces d'eau et les
jeux récréatifs en circuit ouvert



Interdiction d'arroser les terrains
de sport entre 8h et 20h,
interdiction pour
les espaces arborés publics



Réduction des quantités d'eau
pour les cultures agricoles :
arrêt 24h à 36h ou réduction
-40% sauf dérogation*



Respect des prescriptions de
sobriété et de rejet à usage
industriel



Interdiction d'arroser
les terrains de golf
sauf greens et départs

*L'arrêté préfectoral est disponible dans chaque mairie du département
et sur www.loiret.gouv.fr

